

À l'ouverture de la séance du 29 mai 2019, 26 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 17 membres présents, 9 procurations).

1. Procès-verbal du CA

1.1 Procès-verbal du CA du 25 avril 2019

Le procès-verbal est approuvé à la majorité avec 24 voix pour et 1 abstention (un.e membre a quitté l'instance avant le premier vote).

2. Prospective et moyens

2.1 Université Bretagne Loire : appel à cotisation 2019

La cotisation 2019 à l'Université Bretagne Loire est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Modification des statuts de l'Université : création d'une nouvelle composante – IAE Angers

La modification des statuts de l'Université relative à la création d'une nouvelle composante, l'IAE Angers, est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

3.2 Modification des statuts des composantes

3.2.1 Statuts provisoires de l'IAE Angers

Les statuts provisoires de l'IAE Angers sont approuvés.
Cette décision est adoptée l'unanimité avec 25 voix pour.

3.2.2 Modifications des statuts de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Les modifications relatives aux statuts de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

3.3 Modifications du règlement intérieur de l'Université : rôle et composition de la Commission Vie de l'Etablissement (CVet)

Les modifications du règlement intérieur de l'Université relatives au rôle et à la composition de la Commission Vie de l'Etablissement (CVet) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4 Enseignement et vie étudiante

4.1 Conventions

4.1.1 Convention de partenariat avec SODEXO (Master Tourisme) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4.1.2 Convention de formation avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Licence 1, Licence 2 mention Sciences sociales, parcours Tourisme sportif, équestre et d'aventure et Licence professionnelle mention Tourisme et loisirs sportifs parcours Management des établissements équestres) – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, le 29 mai 2019

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Olivier HUISMAN

